



Auboué

BULLETIN COMMUNAL - Juin 2019 - NUMERO 17

Le terme du mandat municipal 2014-2020 approche. Il nous reste quelques mois de travail avant qu'il ne vous appartienne d'élire un nouveau conseil municipal.

Aujourd'hui, l'heure est au bilan, et donc de faire état des actions et réalisations menées durant cette mandature.

Les échanges que j'ai pu avoir avec certains d'entre vous témoignent de votre pleine conscience des faibles marges de manœuvre financière dont dispose la commune. En dépit de ce contexte limité, sans avoir eu recours à une hausse des taux de la fiscalité locale, nous avons pu mener des actions dont vous trouverez le détail dans les pages suivantes.

Il m'importe toutefois de mettre en avant les nouvelles constructions de la rue de Metz et du quartier de Coinville. Elles sont la preuve de notre volonté de ne pas céder à la fatalité et de nous tourner vers l'avenir.

S'attacher au développement urbain et reconquérir des habitants doivent constituer les axes de travail à venir. Il ne s'agira pas pour autant de négliger l'existant, il y aura un équilibre à trouver. La concertation menée avec les habitants des Pariottes quant à la requalification dudit quartier à moyen-long terme en est l'illustration.

Je tiens à remercier les élus pour leur implication dans la vie municipale, pour leur présence et pour l'intérêt dont ils ont fait preuve tout au long du mandat ; chacun, au niveau de responsabilité et d'engagement qui lui revenait.

Mes remerciements vont aussi aux membres du Centre Communal d'Action Sociale et des différentes commissions extra-municipales pour leur participation au fonctionnement de la vie communale.

Et je ne peux passer sous silence l'implication du personnel communal qui, malgré un effectif amputé des contrats aidés dont nous a délestés le gouvernement, œuvre à l'entretien de notre patrimoine.

Bel été à tous.



Le Maire

Fabrice BROGI.



Les jardins d'Eiréné (maisons seniors) rue de Metz - Renseignements auprès de MMH au 03.82.20.39.06

Rappel : horaires d'ouverture mairie

Lundi - Mardi - Jeudi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Mercredi - Vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00

En période estivale (juillet et août) :

du lundi au vendredi de 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 15h30

Travaux

Mise en accessibilité des bâtiments : 80 000 € ont déjà été investis, 570 000 € restent encore à financer sur plusieurs budgets pour être en conformité avec la loi et permettre l'accès aux différents bâtiments pour les personnes à mobilité réduite.

travaux réalisés



EGLISE

SALLE DES FÊTES
« James Galli »

travaux à prévoir



MAIRIE



GYMNASE

VESTIAIRE
FOOT

65 000 € pour la mise en sécurité de la rue Camille Cavallier avec le financement de la création de plateaux surélevés destinés à réduire la vitesse des véhicules.

52 000 € pour l'achat d'un tracteur et d'une saleuse dont les actuels sont « fatigués » et d'un broyeur. Chaque année la commune investit dans du matériel destiné à l'amélioration des conditions de travail du personnel et du service rendu à la population.

16 000 € seront investis pour l'achat de mobilier scolaire et le remplacement d'agrès sportifs actuellement en mauvais état.

30 000 € ont été investis pour remplacer les fenêtres de la mairie ; ainsi une économie de 20% sur le chauffage devrait être réalisée.

Démolition du bâtiment administratif de l'ancien Lycée Professionnel, première étape dans le cadre de la réhabilitation du quartier des Pariottes.



Budget prévisionnel

Le budget prévisionnel de fonctionnement s'équilibre à 3 013 067 €. La section investissement de notre budget s'élève à 1 342 330 €.

Principales dépenses et recettes de fonctionnement

<u>DEPENSES</u>		<u>RECETTES</u>		<u>INVESTISSEMENT</u>	
- Virement à la section d'investissement	421 407 €	- Impôts et taxes	1 014 009 €	- Dépenses d'équipement	971 841 €
- Charges de personnel et frais assimilés	1 188 370 €	- Dotations et participations	983 372 €	- Dépenses financières	251 400 €
- Autres charges de gestion courante	333 100 €	- Atténuation de charges	17 000 €	- Dépenses d'ordre	119 090 €
- Charges exceptionnelles	378 190 €	- Produits de gestion courante	10 970 €	Dont :	
- Charges financières	81 000 €	- Autres prod. gestion courante	187 480 €	Démolition du bâtiment de l'ancien LEP pour 125 000 €	
- Charges à caractère général	609 450 €	- Produits exceptionnels	20 300 €	Remboursement capital emprunt pour 251 400 €	
- Op. d'ordre transfert entre section	1 550 €	- Excédent N-1 report	754 130 €	Acquisition de matériel (saleuse, tracteur,...) pour 71 200 €	
		- Op. d'ordre transfert entre sections	25 800 €	Travaux accessibilité mairie, gymnase, MJC pour 230 000 €	
				Création 2 classes pour 11 300 €	

Subventions pour l'année 2019

170 000 € sont prévus pour toutes les associations sportives et caritatives de notre commune y compris la M.J.C. et le Centre Communal d'Action Sociale ainsi que quelques associations extérieures à notre ville dont l'action ou le rayonnement impacte notre commune.

Une idée des travaux 2014-2019, leur montant et taux de subventionnement le cas échéant

 <p>AVANT</p>	 <p>APRES</p>			
<p>Mur de soutènement Parc Alexis Léonov (399 260€ - 85%)</p>		<p>Fourniture et pose du Columbarium à côté du nouveau cimetière et arbre du souvenir (34 500€)</p>		
			<p>Remplacement des bornes à incendie (28 000€)</p>	
<p>Rue Leprince-Ringuet (737 500€ - 90%)</p>	<p>Désamiantage et démolition de l'ancien collège et création d'un parking (218 600€ - 30%)</p>	<p>Requalification rue du 11 novembre (80 000€ - 62%)</p>	<p>Mise en place d'éclairage public LED : rues du Colonel Fabien, du Lavoir, de Metz, Octave Corzani et Cartoucherie (97 400€ - 80%)</p>	<p>Réfection de voirie rue de l'Eglise (84 400€ - 48%)</p>
				
<p>Création d'un parking à côté de l'école maternelle H. Wallon (19 000€)</p>	<p>Création de deux classes supplémentaires à l'école primaire (Langevin) et Rased (11 300€)</p>	<p>Nouveau local stade de foot (38 800€ - 35%)</p>	<p>Travaux d'isolation thermique (fenêtres) Papooses, Mairie, ex-Rased (39 400€ - 80%)</p>	
		<p>Accessibilité Personnes à Mobilité Réduite de la salle des fêtes « James Galli » et de l'Eglise (93 800€ - 30%)</p>		
	<p>Acquisition de 24 tablettes et matériel informatique à l'école primaire R. Rolland pour la création de deux classes mobiles (18 000€ - 50%)</p>	<p>Acquisition de mobilier pour les écoles (16 000€)</p>		
<p>Travaux d'entretien du parc de logement communal (photo étanchéité toiture bloc parc Léonov) (8 000€)</p>	<p style="text-align: center;">TRAVAUX A VENIR 2019</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accessibilité de la Mairie • Accessibilité du gymnase « Célestin Bovi » • Accessibilité aux personnes à mobilité réduite des espaces publics • Désamiantage et démolition du bâtiment administratif de l'ancien Lycée Professionnel. 			<p>Travaux de voirie rue Dante Pederzoli (27 300€)</p>
<p>Travaux pour la modernisation des réseaux de télédistribution à partir de juillet 2019</p>	<p>Stèles portant l'identité des jeunes Aubouésiens fusillés par l'occupant nazi au lieu-dit de la Malpierre à Champigneulles</p>			<p>Stèles portant l'identité des jeunes Aubouésiens fusillés par l'occupant nazi au lieu-dit de la Malpierre à Champigneulles</p>

Auboué

Conseil Municipal des Jeunes

Une des missions : agir pour l'environnement

Comme chaque année, le Conseil Municipal des Jeunes a participé le samedi 23 mars au nettoyage de printemps.

Au cours de cette matinée de ramassage de déchets, les membres du CMJ ont constaté que, bien que des efforts aient été faits en matière de respect de l'environnement, il fallait continuer à sensibiliser la population à la préservation de notre cadre de vie.

Faire prendre conscience que l'avenir de notre planète est en jeu et que de simples gestes quotidiens peuvent aider à protéger l'environnement, c'est l'un des principaux objectifs que s'est fixé le CMJ.

Comment ?

« Le premier geste à adopter, c'est de ne pas jeter nos déchets dans la rue ou dans la rivière. Ne pas non plus jeter ses mégots de cigarette par terre. », commence Inès.

« Il y a aussi le gazon, les feuilles mortes, les pelures de fruits ou de légumes..., qu'on peut utiliser pour du compost ou alors mettre dans des poubelles et attendre la collecte des végétaux » ajoute Nathan.

« Ils mettent du temps pour se dégrader et ils polluent le sol. En plus, cela donne une mauvaise image de la ville et des animaux peuvent manger des choses nocives qui les rendront malades. On peut utiliser les poubelles de la ville », rajoute Juliette, « ou ramasser les objets qui ne sont pas dangereux et les jeter chez nous dans nos poubelles ».

« Pour les vêtements, on peut aussi les donner à des associations (restos du cœur, vestiaire social...) » dit Maëlle.

« Chez nous il faut trier », continue Titouan.

« On doit aussi utiliser les bornes à verres, les conteneurs à textiles et ne pas jeter les piles mais les mettre dans des boîtes spéciales à l'école, en mairie ou dans les magasins », précise Lina.

« Les bouchons des bouteilles en plastique sont collectées par des associations en faveur des handicapés » continue Jules.

Tous sont unanimes sur ce point. Ils ont, de plus, été sensibilisés à ces éco-gestes dans leurs écoles et ont tous pris de bonnes habitudes dans leurs foyers respectifs.

Le SIRTOM, qui s'occupe de la collecte dans notre secteur, a distribué des mémos tris qui indiquent comment ne pas faire d'erreurs.

En ce qui concerne les objets encombrants, Léandre rappelle qu'on peut soit les amener à la déchèterie, soit appeler le service des encombrants du SIRTOM qui viendra les chercher. L'association PATCH à Joëuf récupère aussi les meubles, les répare et les rafraîchit avant de les proposer à la vente.

L'intérêt du tri, c'est aussi qu'on donne la possibilité aux déchets d'avoir une seconde vie. « Savez-vous qu'avec du verre on peut refaire des bouteilles, qu'avec du papier du papier recyclé, et qu'avec du plastique on fabrique d'autres objets, des stylos, du tissu... », continue Alyssia.

Enfin, et avant toute chose, on doit éviter de gaspiller, que ce soit la nourriture ou dans d'autres domaines. Olivia rappelle qu'on consomme moins d'eau en prenant une douche plutôt qu'un bain, qu'il ne faut pas laisser couler l'eau quand on se brosse les dents. Pour arroser son jardin, on peut aussi récupérer l'eau de pluie.

Léa rajoute qu'il ne faut pas acheter trop de nourriture, pour éviter les surplus ou les restes, qu'il faut utiliser le congélateur ou qu'on peut aussi donner une autre utilisation aux aliments en les cuisinant une deuxième fois en soupe par exemple. Il ne faut pas oublier d'éteindre les appareils électriques, ne pas les laisser en veille car cela consomme de l'électricité.

Pour préserver la nature, on peut aussi moins utiliser sa voiture. Emma et Sarah vont à l'école à pieds par exemple : « Le carburant pollue la planète. En plus ça permet de faire des économies ». Elles proposent de privilégier les transports en commun ou le covoiturage, ou, quand la distance n'est pas trop importante, d'aller à pieds, à vélo, ou à trottinette.

Pour conclure, tous sont d'accord. Chaque geste compte. L'avenir de notre planète concerne chacun d'entre nous et cela commence par des comportements responsables au plus près de chez nous.

Auboué

Retour en image sur les actions du CMJ



Visite du centre de secours d'Homécourt - 04/05/19



Journée fleurie à Joeuf avec les Joveteaux (CMJ Joeuf) - 18/05/19



Visite du centre de secours de Val de Briey - 25/05/19



Mise en place des nouveaux élus



Fresque rue Camille Cavallier - 06/18



Nettoyage de printemps - 23/03/2019



Exposition des artistes locaux amateurs - 05/19

Le scolaire à Auboué, une attention au quotidien

La politique scolaire de la ville a pour but d'établir et de renforcer un lien entre le monde scolaire, la vie de (et dans) nos écoles et la municipalité qui est invitée, consultée, sensibilisée, sollicitée à participer au quotidien de nos établissements. L'action que nous menons sur le scolaire laisse apparaître que nous n'avons pas la gouvernance et la compétence totale de la gestion sur ce domaine. En effet les projets d'école ainsi que les pédagogies élaborés de même que les programmes sont définis par l'éducation nationale relayés par les différentes inspections départementales et le ministère qui gèrent également l'équipe et le personnel enseignant.

Le périscolaire et la petite enfance, les PEDT (Projets Educatifs De Territoire) sont de la compétence de l'intercommunalité OLC qui a désigné les prestataires pour notre ville à savoir la M.J.C. d'Auboué.

Les collèges sont quant à eux de la compétence du département et du rectorat, ce qui n'exclut pas la prestation (sous diverses formes) des communes au niveau des fournitures distribuées aux élèves dès l'accès en 6ème.

Au regard de cela, que gérons nous ?

Surtout les structures et l'entretien de nos écoles maternelles et primaire, à savoir :

- La gestion des locaux (entretien et fluides)
- Le matériel mis à disposition (renouvellement et achat) c'est-à-dire livres, fournitures et équipement numérique
- La gestion des ATSEM (trois à temps plein et deux à temps partiel)
- Le service scolaire (secrétariat) chargé entre autres de l'inscription des élèves
- Voyages scolaires (participations financières)
- Sorties pédagogiques et culturelles (toujours pour la partie financement des bus en particulier)

Les équipements

Nous comptons :

- **1 maternelle** partagée entre deux pôles :

- H. Wallon (impasse de la maternelle au tunnel) qui accueille les tous-petits et les petits
- J. Curie (rue du 8 mai 1945 au centre ville) qui accueille les moyens et les grands.

- **1 école primaire** R. Rolland

- **1 RASED**

A la rentrée 2018 nos maternelles enregistraient 126 élèves et 142 à R. Rolland soit au total 268 élèves.

La municipalité a mis en place une classe Très petite section sur le pôle H. Wallon, un lieu d'accueil des moins de 3 ans mais aussi pour leurs parents afin d'élaborer un premier contact avec l'école dans le cadre d'une scolarisation adaptée à l'enfant.

Prendre le train du XXIème siècle c'est se tourner vers l'avenir et investir dans les nouvelles technologies (matériel informatique, internet, ordinateurs, tablettes, rétroprojecteurs), 3 vidéoprojecteurs à R. Rolland et plusieurs en commande, 24 tablettes, PC dans 4 salles, 2 classes mobiles et PC dans les bureaux.

Auboué dispose d'un accueil périscolaire les « Papooses » géré par la M.J.C. d'Auboué, ouvert de 7h00 à 8h30, de 11h30 à 13h30 et de 15h45 à 18h30 et restauration lors de la pause méridienne.



Notre ville est classée en R.E.P. (Réseau d'Education Prioritaire, tout comme Homécourt et Joeuf). Après le dédoublement des CP (3 classes en septembre 2018 (2 x 14 élèves et 1 x 12 élèves), la rentrée 2019 verra le dédoublement des classes de CE1. Des travaux sont en cours (aménagement de l'existant pour être prêt pour la rentrée ; remplacement des fenêtres et achat de mobilier) pour rétablir 2 salles de classes dans le bâtiment Langevin. L'aménagement du RASED dans les locaux de l'ancien funérarium est achevé. La plupart de tous ces travaux ont été réalisés par les services techniques.



Auboué

Juin 2019 • n°17 • page 6

Crédits et bons de rentrée scolaire

Un dernier point sur les sommes attribuées par élève :

- Bons de rentrée scolaire (sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois) :
 - Collège = 55€
 - Lycée public ou privé = 88€
 - Apprentis = 77€
- Mandat aux étudiants après le baccalauréat = 88€ (virement sur compte bancaire de l'étudiant)
- Voyages scolaires : 46€ / enfant (collégiens et lycéens) + aide aux étudiants à l'étranger
- Crédits maternelles (somme allouée à l'école) : 33€ / élève + 230€ + 390€ pour la bibliothèque
- Crédits primaire (somme allouée à l'école) : 33€ / élève + 1530€ pour les livres
- Crédits RASED = 1700€

Transport scolaire

- Organisés par la M.J.C. d'Auboué pour la pause méridienne aux Paposes
- Organisés par la mairie :
 - pour le transport à la piscine de Joeuf
 - pour les sorties à Pablo Picasso ou autre (3 spectacles / enfant / an)
- Futur collège : le transport demeurera inchangé par rapport au collège M. BARRES de Joeuf.

Divers mais néanmoins indispensable !

Chaque année, la municipalité :

- Offre des sachets de friandises lors de la visite de Saint-Nicolas
- Offre des livres lors de la visite du Père Noël dans les écoles
- Offre des dictionnaires connectés français, anglais et atlas aux élèves de CM2 pour leur entrée en 6ème
- Distribue un ticket sport de 10€ pour l'inscription dans un club sportif d'Auboué aux jeunes de 6 à 18 ans
- Organise la visites sur les lieux de mémoire comme le 11 novembre à Verdun pour les élèves de CM2 avec la participation de l'association « Ceux de Verdun ».
- Les « classes de neige » ou « de mer » reprennent également du service, aidées à 60% par la municipalité et par jeune Aubouésien.



Au service de nos concitoyens, une attention au quotidien, la municipalité accompagne nos enfants sur le chemin de l'école.



La ville participe à la réalisation de projets scolaires comme la fresque réalisée cette année par Boris BOBZ et les élèves de la classe de CE2 de l'école Romain Rolland.

Auboué

Juin 2019 • n°17 • page 7

RESEAU LE FIL - Syndicat mixte des Transports du Bassin de Briey - ST2B



En prenant la compétence totale des transports urbains sur le Territoire, le ST2B s'est donné pour mission d'améliorer la qualité du réseau des transports publics en l'adaptant davantage aux demandes des usagers au sein des intercommunalités.

Désormais, moyennant un tarif unique, il est possible pour chacun de se déplacer d'un point à l'autre

au travers des communautés de communes du Pays de Briey, de l'Audunois, du Jarnisy et de l'Orne.

Un dépliant sur lequel figurent les horaires, les itinéraires, les arrêts ainsi que les tarifs d'abonnement est disponible dans toutes les mairies concernées.

Contact : Syndicat des transports du Bassin de Briey (ST2B)
Tél. : 03.82.33.89.25.

Transport à la demande Le fil TAD et le fil TAD PMR

Le fil TAD est un service de transport à la demande qui s'adresse aux personnes habitant sur le territoire et qui ne disposent pas d'offre de transport à travers les lignes régulières du réseau urbain le fil.

L'objectif est donc prioritairement de permettre aux personnes isolées en milieu rural, effectuant des déplacements, de profiter d'un transport public pour se déplacer sur le territoire et plus particulièrement rejoindre les principaux pôles d'activités.

Ces services de transport à la demande sont uniquement accessibles après enregistrement d'une demande d'adhésion, pour notamment exprimer les besoins de déplacement. Elle est gratuite et téléchargeable sur le site internet www.reseualefil.fr.



Transports scolaires le fil 2019/2020

Les inscriptions étaient ouvertes en ligne du 04 juin au 05 juillet 2019. Passée cette date, toute inscription devra être faite à la Boutique le fil, et ne sera pas prioritaire (inscription sur le site internet www.reseualefil.fr).

Nouveau à la rentrée de septembre 2019 !

Une facilité de réinscription !!! Les élèves ayant fait une demande de transport pour 2018-2019 auront leur dossier prérempli.

A noter :

- Cette démarche est obligatoire pour tous les élèves (y compris les élèves déjà inscrits les années précédentes). Sans cette inscription, l'élève ne pourra pas bénéficier du transport scolaire.
- Les inscriptions sont à effectuer du 04 juin au 05 juillet 2019, même en cas d'attente d'orientation ou de décision.
- Si l'élève est en garde alternée et a besoin de 2 transports : chaque parent doit effectuer une inscription en ligne.
- Cette démarche ne vaut pas accord du droit au transport scolaire gratuit, le dossier fera l'objet d'une instruction en fonction des critères inscrits dans le règlement des transports scolaires du réseau Le Fil.
- Depuis septembre 2018, les transports méridiens des enfants de maternelle et élémentaire sont organisés et gérés par les communes. Les enfants empruntant uniquement les transports sur la plage méridienne, ne doivent donc pas faire de demande auprès de nos services.

Acquisition de vélos à assistance électrique

Le ST2B propose désormais un dispositif d'aide pour l'acquisition de vélos à assistance électrique dont voici les conditions de mise en œuvre :

Dépense subventionnable : Achat d'un vélo à assistance électrique (VAE) neuf.

Taux d'intervention : 30% du prix TTC du VAE, dans la limite de 300 euros par vélo.

Bénéficiaires : Personnes physiques de plus de 18 ans ayant leur résidence principale sur le territoire du ST2B (les personnes morales sont exclues). Deux demandes au maximum par ménage.

Budget annuel alloué à ce dispositif : 10 000 €. Les demandes sont traitées par ordre d'arrivée, le cachet de la poste faisant foi. Les dossiers sont traités dans la limite des crédits annuels alloués au dispositif.

Conditions d'obtention : Un dossier est à compléter (renseignements ST2B – 15 rue du Temple, Briey – 54150 VAL DE BRIEY , Tél: 03 82 33 89 25, Mail : contact@st2b.fr).

Auboué

Modernisation des réseaux de télédistribution

La Société Public Local (SPL) ORNE-THD exploite à ce jour un réseau de Transport et de Distribution de télécommunications sur les communes de Rombas, Marange-Silvange, Pierrevillers, Roncourt, Bronvaux.

A ce titre ORNE-THD commercialise des offres internet, TV et téléphone auprès des collectivités, entreprises et résidents de cette zone. Les supports utilisés pour l'acheminement des données sont les réseaux à fibre-optique et les réseaux à câbles coaxiaux.

Homécourt, Joeuf, Moutiers et Auboué ont rejoint dernièrement le réseau Orne THD.

Sur ces dernières communes le réseau étant 100% en coaxial et n'ayant pas été récemment modernisé, il n'était pas possible en l'état de fournir un service TRIPLE PLAY de qualité.

C'est pourquoi ORNE THD s'est engagé dans un vaste projet de modernisation en profondeur des réseaux.

Blue-Wire en sa qualité d'assistant à Maitrise d'Œuvre accompagne ORNE-THD dans ces travaux.

Où en sommes-nous à Auboué ? :

- Pré-étude et Audit du système ⇒ Finalisation
- Budgétisation ⇒ en cours
- Etude réseau Fo et dimensionnement TDR ⇒ en cours
- Rédaction et publication appel à candidature ⇒ publication prévue mai 2019
- Achats ⇒ mai - juin 2019
- Attribution et Réunion avec les titulaires du marché ⇒ juin à juillet 2019
- Travaux ⇒ à partir de juillet 2019
- Réunion de fin de projet

La quasi-totalité du réseau est remplacée par de la Fibre Optique, seuls restent en place les derniers mètres entre les nouveaux Nœud Optique et la desserte chez le client.

Cette technologie permet d'atteindre le TRES HAUT DEBIT jusque 100 Mb/s) sans avoir à entreprendre de travaux chez les particuliers, seule une mise à niveau de la ligne peut dans certains cas s'avérer nécessaire.

Site de la Malpierre : ENFIN

En juillet - août 1942, de jeunes Aubouésiens étaient fusillés par l'occupant nazi au lieu-dit de la Malpierre à Champigneulle.

L'anonymat le plus complet entourait ces exécutions jusqu'en septembre 2018. Des stèles portant l'identité des victimes sont désormais érigées en ce lieu, levant ainsi cet anonymat.

Le combat pour la levée de cette injustice, datant de près de 50 ans et initié par les camarades mêmes des jeunes sacrifiés, a fini par aboutir.

Cet aboutissement a été possible grâce aux actions conjuguées de la ville, du département, de l'Association pour la Mémoire de la Déportation, de la Fédération Nationale des



Déportés Internés Résistants Patriotes et l'accord de la ville de Champigneulle.

L'oreille attentive du ministre en charge de la Mémoire en 2015 a été déterminante. Mais par-dessus tout, il convient de mettre en avant la fidélité de Dédò ROSSOLINI à l'égard de la mémoire de ses jeunes copains fusillés.

Une fidélité qui ne l'a jamais fait renoncer à ce combat tout au long de ces 50 ans et qui aujourd'hui a donc trouvé un heureux aboutissement.



Auboué

Juin 2019 • n°17 • page 9



Une histoire du football aubouésien depuis sa naissance sous la bannière de l'Etoile Sportive jusqu'à l'actuelle Association de la Jeunesse Aubouésienne en passant par l'Union Sportive et le Cercle Sportif Municipal. Petit coup d'œil dans le rétroviseur avant de se tourner vers l'avenir et la création du Val de l'Orne Football Club issu de la fusion des clubs d'Auboué, Homécourt et Joeuf.

Histoire

Dans cette vallée de l'Orne en 1922, avec les mines de fer et les usines, le foot fut le principal rassemblement de toutes générations. Avec l'arrivée des immigrés italiens et polonais, les stades de foot étaient devenus le principal lieu d'intégration.

L'histoire de l'immigration et du sport dans le bassin de Briey oscille entre recherche d'identité au début du XXème siècle, affirmation identitaire et désir d'intégration durant l'entre-deux-guerres et le deuxième conflit mondial. Les conditions d'accueil, de culte, le contexte politique international, la réalité économique et la place du sport dans la société, mais aussi la classe sociale d'appartenance, sont autant d'éléments qui ont participé à la construction de la pratique sportive de ces immigrés (extrait du livre de Jean-Pierre Favero).

De nombreux lorrains ont porté haut les couleurs de la France durant ces périodes à aujourd'hui, comme Piantoni, Masnaguetti, Rodzick, Platini et bien d'autres.



Avec l'Etoile Sportive, le foot à Auboué a pris son envol en 1924. On retrouvait déjà dans cette équipe M. Ferrari, ingénieur à l'usine d'Auboué. En 1932, création d'une équipe de foot Italienne, et en 1937 la première équipe de foot FSGT sous la direction de Mario Tinelli et Armand Binet.

Dans les années 35-36, Auboué eut son professionnel Philippe MAGNANELLI, qui a joué au club de l'AS Nancy et aussi avant la guerre Bruno CASAROTTO qui a fait un stage au FC METZ. La guerre l'a

empêché de poursuivre sa carrière.

Dans les années 1936, création de l'US Auboué présidée par le docteur Vuillaume qui à cette époque regroupait les sections sportives de la localité. Jusqu'à la déclaration de la guerre, le foot était roi à Auboué.

En 1945, création du CSMA qui regroupait toutes les disciplines sportives d'Auboué. Le président était M. Ferrari directeur de l'usine d'Auboué.

Il y a eu deux grandes familles de footballeurs à Auboué : les frères Tozzo (Marcel, Beppi, Antoine, Marin et Victor dit Nani) et les frères Antonini (Tunis, Yvo, Aldo, Pierrot et François).



Dans les années 60, la crise dans la sidérurgie et la fermeture des mines de fer contraignent l'USA à s'arrêter.



De 1963 à 1975, sous l'impulsion de M. Bertrand, Maire d'Auboué, création de l'équipe FSGT sous la présidence de Roger Leroy ancien footballeur et Louis Introini. Une équipe seniors fut créée.

En 1967, avec François Antonini, reprise d'une section de jeunes.

Puis en 1975, l'USA repart avec une équipe seniors, sous la présidence de Gervais Hesse.

Pendant plus de 20 ans, jeunes et seniors ont porté haut les couleurs d'Auboué dans tous les stades de Lorraine.



Didier Taddei et Adel Nouira furent présidents de la section respectivement de 2001 à 2004 et 2004 à 2007. Boualem Bouaffad leur succédait jusqu'à cette année 2019 qui va voir la création du Val de l'Orne Football Club.

Auboué accueillera un pôle dédié entièrement au football féminin et l'équipe seniors 3 qui évoluera en 1ère division de district.

Auboué

Urbanisme

Coinville



**RUE DE LA SOURCE
À AUBOUÉ**

**9 PARCELLES VIABILISÉES
DE 566 M² À 855 M²
65 € TTC / M²**

**RENSEIGNEMENTS :
MAIRIE D'AUBOUÉ - 03 82 22 40 00**

La reconquête des espaces urbains rue de Metz et rue de la Source à Coinville se précise, voyons-y les présages d'un aménagement futur global de ces secteurs.

Prime ravalement de façades

Cette année encore, la municipalité a reconduit l'aide au ravalement de façade pour les maisons et immeubles de plus de vingt ans. Le montant de la prime est fixée à 25% du coût global TTC des travaux sur les façades visibles de la rue avec un plafond de 1.500 € par logement.

Règlement et conditions de cette aide sont consultables sur le site internet de la ville : « www.auboue.fr ».

Veillez cependant à vérifier si votre maison bénéficie de l'aide communale ou intercommunale selon sa situation (renseignements à demander en mairie).

En tout état de cause, le démarrage des travaux ne doit intervenir qu'après dépôt du dossier complet au sein de l'une ou l'autre collectivité.

Nous rappelons qu'une demande de travaux est à faire obligatoirement en mairie avec ou sans aide.



Démarches obligatoires en matière d'urbanisme

Vous trouverez ci-dessous la liste des travaux courants soumis à demande d'autorisation auprès de votre mairie (la liste complète est disponible sur simple demande en mairie) :

- Création d'une surface de plancher supérieure à 5 m²,
- Construction d'une piscine dont le bassin a une superficie supérieure à 10 m²,
- Construction ou modification d'une clôture,
- Construction d'une terrasse si elle n'est pas de plain-pied,
- Travaux de ravalement de façades,
- Changement de fenêtres si la taille des ouvertures ou la couleur sont modifiées,
- Changement des tuiles si la couleur est modifiée, création de fenêtres de toit...

Certains travaux peuvent être soumis à prescription ou interdiction au vu des différents Plans de Prévention des Risques applicables sur la commune.

Plan canicule



Les personnes âgées et/ou handicapées isolées à domicile peuvent être recensées à leur demande ou celle d'un tiers afin de disposer, en cas de risque

exceptionnel et de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence, de l'intervention des services sanitaires et sociaux.

Contactez la mairie au 03.82.22.40.00.

Trans'Boulot



Agence du Pays de Brie
03.82.22.18.90.

2 bis rue de l'abattoir - JOEUF

Quels objectifs :

- Favoriser l'insertion socioprofessionnelle des publics bénéficiaires des minimas sociaux
- Permettre le transport au cas par cas sur des réseaux non couverts par les transporteurs classiques

Pour plus de renseignements :

agence.paysdebriey@transboulot54.fr

Auboué

SIRTOM - Collecte des déchets

Collecte des végétaux

CALENDRIER 2019

Juin 06 et 20
Juillet 04 et 18
Août 01, 17 et 29
Septembre 12 et 26
Octobre 10 et 24
Novembre 07

Objets encombrants

Téléphoner au SIRTOM
(Tél. : 03.55.05.00.37.)
et leur décrire le type et le nombre
d'objets encombrants à récupérer.
Ils vous indiqueront le jour prévu de
collecte ; il vous suffira alors de les
sortir sur le trottoir la veille au soir.

Collecte des déchets ménagers

JOURS DE RAMASSAGE

Judi (sauf pour le quartier des
Pariottes : Mardi)

Nous rappelons que les poubelles sont
à sortir la veille du passage du camion
de ramassage - APRES 20 HEURES-

Déchetterie Homécourt

JOURS

Lundi
Mardi
Mercredi
Jeudi
Vendredi
Samedi
Dimanche

MATIN

Fermé
9h00 - 12h00
Fermé

APRES-MIDI

Fermé
13h30 - 17h00
Fermé

Depuis le 02/11/2017, vous devez être en possession
d'une carte magnétique d'accès à la déchetterie.

Renseignements au SIRTOM - 03.82.22.20.00.

Collecte du tri sélectif

CALENDRIER 2019

Juin 07 et 21
Juillet 05 et 19
Août 02, 16 et 30
Septembre 13 et 27
Octobre 11 et 25
Novembre 08 et 22
Décembre 06 et 20

Malgré tous ces services, le manque de civisme de certains génère l'amoncellement de dépôts sauvages et
contraint les services techniques à intervenir trop souvent !

Où déposer ses vêtements et meubles ?

Vêtements

VESTIAIRE SOCIAL AUBOUE

rue du 11 novembre
les lundi et jeudi après-midi

LA JAVA - Espace des Solidarités

Rue Clémenceau - HOMECOURT
Tél. : 03.82.22.11.77.

Meubles et autres objets

ASSOCIATION PATCH

10-12 rue d'Arly - JOEUF
Tél. : 06.17.21.33.07

RESTO DU COEUR

Tous les mardis à la salle des sports d'Auboué pendant la campagne de distribution hivernale ou tous les 15 jours
(le mardi) hors période (la vaisselle est aussi récupérée)

Agenda de l'été

Samedi 13/07/2019

Feu d'artifice à 23h00
Place du Général de Gaulle



CEREMONIE DE LA MALPIERRE

Samedi 27/07/2019

Rendez-vous à 16h place Leclerc pour départ en bus vers Champigneulles

Dimanche 28/07/2019

Cérémonie au Monument des fusillés à 10h45
Suivi d'un vin d'honneur à la salle des fêtes « James Galli »



Auboué